

[Texte]

Mr. Allan MacDonald (Chairman, Human Rights Commission of Prince Edward Island): I will give a brief summary. Thank you for the opportunity, Mr. Chairman.

This brief of ours is, I might say, rather broad and general, but it comes from a particular perspective, I guess; that is, in the quest of all of us for equality in this country, we see that while appropriate legislation is very important, other factors are similarly important—for example, to foster a broad consensus at all levels of society about the importance of the dignity of the person and the importance of people's rights. We are getting a polarization in our society at the present time. We are getting a certain backlash against human rights showing up more in some provinces than in others and our contention is that in addressing these matters we always have to go to these roots. That is what we attempted to do in the first part. It is there for you to read. Then, in looking at the problem of how to realize equality in this society we say that obviously legislation is important. That is brought out, I suppose, in just what we have seen here this morning, these various examples of particular issues where legislative changes can be important.

• 1140

Likewise, we wish to stress the education of our citizens in this area and in their rights. We have some empirical research which we have quoted and a copy of which we will leave with you. It is a study conducted a couple of years ago. From it we conclude that the understanding of citizens in this province with regard to their rights, their means of recourse, various agencies of recourse available and that type of thing were not much more than minimal. I have shared this conclusion with other human rights people across the country and they believe it is the pattern in other provinces as well.

So where some of our problems are coming from is we feel in this lack of knowledge with regard to human rights.

Another factor is that in the present human rights tradition there is this disparity between the equality rights, the basis of discrimination, and the socio-economic rights of people in a society. We submit that we cannot impress people with our concern for equality where there are such wide and grave discrepancies on a socio-economic level. We cannot have a sort of calculus whereby we accept 1.5 million unemployed; accept the fact so many people are very poorly paid, if employed; that various other benefits are limited and not accessible to them. We feel that it is the seeking to bring about the equality on this level that then makes sense of a whole trust for equality.

[Traduction]

M. Allan MacDonald (président, Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard): Je ferai un bref résumé. Merci pour l'occasion que vous m'offrez, monsieur le président.

Notre mémoire est, si je peux dire, plutôt vaste et général, mais il part d'un point de vue bien précis, je suppose, à savoir que, dans notre recherche à tous de l'égalité dans ce pays, nous estimons, tout en admettant qu'une loi appropriée est très importante, qu'il y a d'autres facteurs qui sont tout aussi importants—comme, par exemple, de faire en sorte qu'on en arrive à un consensus à tous les niveaux de la société au sujet de l'importance de la dignité de la personne et de l'importance des droits de la personne. Nous sommes en train à l'heure actuelle de créer une polarisation dans notre société. Les droits de la personne suscitent des réactions négatives, plus dans certaines provinces que dans d'autres, et nous soutenons qu'en examinant ces questions, nous devons toujours aller au fond du problème. C'est ce que nous avons tenté de faire dans la première partie. C'est là pour que vous le lisiez. Ensuite, en examinant le problème de la façon d'assurer l'égalité; pour tous dans cette société, nous disons que, de toute évidence, les lois sont importantes. C'est ce qui ressort, je suppose, de ce que nous avons entendu ici ce matin, c'est-à-dire des divers exemples de points précis ou des modifications aux lois peuvent être importantes.

De même, nous voulons insister sur l'éducation de nos citoyens dans ce domaine et dans celui de leurs droits. Nous avons procédé à quelques recherches empiriques dont nous avons cité quelques-uns des résultats et dont nous vous laisserons une copie. Il s'agit d'une étude réalisée il y a deux ans. À partir de cette étude, nous concluons que les connaissances des citoyens de cette province concernant leurs droits, leurs moyens de recours, les divers organismes de recours auxquels ils peuvent faire appel et toutes les autres questions se rapportant à ce domaine n'étaient pas beaucoup plus que minimales. J'ai fait part de cette conclusion à d'autres personnes qui s'intéressent aux droits de la personne un peu partout au pays et elles m'ont dit qu'elles estimaient que c'était la même chose dans leurs provinces.

C'est pourquoi nous pensons qu'une bonne partie de nos problèmes réside dans ce manque de connaissances à propos des droits de la personne.

Un autre facteur, c'est que dans la tradition actuelle des droits de la personne, il y a cette disparité entre les droits à l'égalité—la base de la discrimination—et les droits socio-économiques des individus dans une société. Nous sommes d'avis que nous ne pouvons susciter un intérêt chez les gens avec nos préoccupations concernant l'égalité dans ce contexte où les différences au niveau socio-économique sont aussi grandes et aussi profondes. Nous ne pouvons aboutir à une sorte de calcul par lequel nous acceptons qu'il y ait 1,5 million de chômeurs, qu'il y ait tant de personnes mal payées, dans le cas où elles ont un emploi, que divers autres prestations soient limitées et impossibles à obtenir par ces gens-là. Nous estimons qu'il faut commencer par chercher à créer l'égalité à ce niveau